

VARIÉTÉS.

VANITÉ DES VANITÉS; TOUT EST, ETC.—La scène se passe dans une mairie d'un des arrondissements de Paris.

—Votre nom? demande à un des témoins pour un acte de l'état civil l'honnête employé.

—Le vicomte Hugo (Victor), pair de France.

—Par un t à la fin? fait l'homme du registre avec un point d'interrogation stéréotypé sur la figure.

Pas de réponse! Stupéfaction générale!

—Th! monsieur, th! comme ont écrit Goth, Visigoth, Ostrogoth! exclame à la fin Victor Hugo lui-même, ébahi, assommé par ce coup inattendu.

—Mais non, mais non, ne plaisantons pas, interrompit le principal intéressé, désireux de voir resplendir dans son intégrité, à l'acte de naissance de son premier-né, l'illustre nom.

—Voyons, entendez-vous, continua le malheureux bureaucrate, non sans prendre un petit air d'importance, et tenant le bec de sa plume suspendu sur le registre.

D'heureuse aventure et pour en finir survint un adjoint, qui souffla à l'oreille de l'enregistreur une courte leçon de littérature.

Soyez donc maréchal de France littéraire! maréchal-général! pour voir l'horizon de votre gloire s'étendre tout juste un peu plus loin que l'ombre du nez de M. d'Argout!

—UNE PRÉCAUTION DE MÉRY.—En arrivant à Marseille, dit Fiduma, j'allai voir Méry, il m'offrit l'hospitalité, j'ai accepté. Le lendemain matin:—Je veux, dit-il, vous faire voir la ville. Nous sortîmes. Au premier marchand de tabac, Méry acheta quatre sous de tabac en poudre, il en prit une prise et jeta le cornet dans le ruisseau; puis nous continuâmes notre promenade. Au deuxième marchand de tabac, Méry acheta pour quatre sous, prit une prise et jeta le cornet au ruisseau; au troisième marchand, même jeu. Je dis à Méry:

—Si vous ne voulez prendre qu'une pincée par cornet, pourquoi un cornet de quatre sous?

—Il le faut, me répondit-il, si j'en achetais moins, on me prendrait pour un ladeur.

Au quatrième marchand de tabac, même commerce; puis au cinquième, au sixième, et ainsi jusqu'au soir, il acheta quatre sous de tabac chez tous les marchands de Marseille.

—Ah! ça lui-dis-je, las de lui voir jeter ses cornets aux ruisseaux, puisque vous aimez le tabac, Méry, pourquoi n'achetez-vous pas une tabatière?

—Moi, répondit le poète; non, non, je m'habituerai à priser!

—Nous avons fait route hier au matin, le long de la rue Saint-Honoré, avec un monsieur qui avait certainement beaucoup bu. Nous disons route, mais nous devons aussi dire que le monsieur marchait (en titubant) à dix pas devant nous.—Voilà tout à coup que le monsieur tombe.

—Tiens, dit-il, déjà du verglas! — Le bon Dieu est pressé! — Après ça, chacun a ses petites affaires. — Et il se relève. Devant la rue Richelieu, nouvelle chute.

—Ah! dit le monsieur, pauvres chevaux! — Brute de verglas! — Et il se relève. Devant Saint-Roch, il retombe.

—Ah! fichtre, dit-il, en voilà assez! — Je ne me relève plus. Et il s'assied sur le bord du trottoir.

Dans l'après-midi, nous revenions du faubourg Saint-Honoré, le monsieur était encore assis devant Saint-Roch; un de ses amis passait s'approcha de lui.

—En bien! Phélicor, lui dit-il, nous sommes donc fatigués mon bonhomme?

—Moi, jamais fatigué, dit Phélicor, j'attends le dégel.

—NAÏVETÉ D'UN MARCHAND DE CIDRE.—Comme chacun sait, la récolte des pommes a été des plus abondantes cette année. Le prix des futailles, par contre, a dû nécessairement s'élever. Un fabricant de cidre disait à ce sujet.

—Est-ce avoir du guignon! faute de futailles, nous avons été obligés de faire du cidre pur.

M. de Balzac se marie à une femme entre trente et cinquante ans, riche d'un million de sentiments et, de plus, de 100,000 livres de rente.

Mme de Balzac est Allemande.

Il est remarquable que la plupart des femmes de nos écrivains sont des étrangères. Mme de Lamartine est Anglaise, Mmes de Vigny et Marrast sont de la même nation; Mme Quinet est Allemande. Cela prouve que les Françaises sont peu lettrées ou que les étrangères le sont trop.

—On lit dans un journal grave:

«Un coiffeur parisien, M. Félix, vient d'adresser à M. le ministre de la marine un mémoire sur un moyen nouveau de sauvetage.»

Ce mémoire aurait, dit-on, pour but de demander que les marins fussent autorisés à laisser pousser leurs cheveux longs, ce qui permettrait de les retirer plus facilement de l'eau lorsqu'il leur arriverait d'y tomber.

—UNE GALANTERIE ALLEMANDE.—Le prince Jean, duc de Saxe, et sa femme, la princesse Amélie de Bavière, ont célébré le 21 novembre le vingt-cinquième anniversaire de leur mariage.—Le comité institué pour la recherche et la conservation des Antiquités allemandes leur a offert une médaille à cette occasion.—La princesse a déclaré cette attention délicate comme de la choucroute.

UN NAVIRE CENTENAIRE.—Le sénat fédéral a voté, la semaine dernière, un bill accordant la naturalisation à la barque Canton, dont l'histoire mérite d'être rapportée.

Construite en bois de teck aux Indes Orientales, il y a un siècle environ, le Canton navigua d'abord pour le compte de la compagnie hollandaise des Indes, et, après avoir subi des fortunes diverses, se trouva, en dernier lieu, sous pavillon haïtien. Au commencement de l'hiver de 1847, venant aux Etats-Unis, il s'échoua à l'embouchure du Penobscot, où il resta durant toute la saison exposé à la violence des flots. Néanmoins, lorsqu'on dut le relever au printemps, on trouva qu'il n'avait que fort peu souffert. Conduit à Bath, il y fut remis en état, et acheté pour le compte d'une maison américaine. Certes après de telles épreuves, le Canton était digne de naviguer sous les couleurs de l'Union.

DÉPEUPEMENT DE LA PRUSSE.—On annonce que le gouvernement prussien va prendre des mesures pour restreindre les émigrations continuelles qui dépeuplent le pays. Dans l'étendue du royaume, du 1er octobre 1844 jusqu'au 30 septembre 1845, il a émigré environ 9,239 personnes emportant un capital de 1,681,035 thalers; dans le même espace de temps de 1845 à 1846, il a émigré 16,662 personnes avec 2,515,957 thalers. Ainsi, dans les deux dernières années, la Prusse a perdu 25,901 habitants et 4,133,992 thalers. On sait le mal que les émigrations font à un Etat. Si le roi de Prusse veut nous permettre de lui donner un avis, nous lui conseillons d'abord de donner une constitution à son peuple; qu'il paie ses dettes s'enrichit. La constitution ne donnera pas à manger aux habitants, mais plus un pays est libre, plus le commerce et l'industrie prospèrent. Les Etats-Unis sont plus commerçants que tous les Etats absolus.

LIVRES NOUVEAUX.

L'ayant été publié par les soussignés une nouvelle édition de "LA JOURNÉE DU CHRÉTIEN" contenant les Prières et les Offices des Dimanches et des principales fêtes de l'année, l'Office des Morts, et l'exercice du chemin de la croix. Le tout a été revu et augmenté par un ecclésiastique catholique, et avec l'approbation particulière de leurs grandeurs monseigneur l'archevêque de Québec et monseigneur l'évêque de Montréal. L'ouvrage est imprimé sur le plus beau papier, est bien relié, et ne renferme pas moins de six cent trente-huit pages, illustrées de douze gravures sur acier.

—AUSI—

UNE nouvelle et jolie édition de la NEUVAINÉ EN L'HONNEUR DE ST. FRANÇOIS-XAVIER. Cet ouvrage sera vendu à bien bon marché, savoir, trois piastres et demi par cent.

D. ET J. SADLIER, No. 179, rue Notre Dame, Montréal.

PORTRAIT DE FEU

M. H. HUDON.

D'APRES UN DESSEIN D'UNE RESEMBLANCE PARFAITE EXÉCUTÉ A ROME, D'APRES NATURE.

LES SOUSSIGNÉS tiennent de recevoir une gravure magnifique en FAC SIMILE du dessin ci-dessus.

L'acquisition du Portrait de ce pieux Prêtre et de ce bon citoyen que vient de perdre le pays, sera pour la plupart de nos compatriotes un doux souvenir de dévouement, de religion et de patriotisme. Prix de chaque copie 2s.

CHAPELEAU & LAMOTHE, Vis-à-vis le Séminaire.

ARCHITECTURE.

CHS. BAILLARGE, ARCHITECTE, au vieux Château St. Louis, Haute-Ville, Québec.

THEO. HAMEL

PEINTRE D'HISTOIRE ET DE PORTRAITS.

L'HONNEUR d'annoncer aux citoyens de Montréal et au public en général, qu'il a établi son ATELIER dans la maison de M. BOULANGER, Rue Notre-Dame.

Ses ETUDES de PEINTURE seront visibles tous les jours depuis 9 HEURES A. M. jusqu'à 4 HEURES P. M. Montréal, 14 décembre 1847.

MANUEL

DE

TEMPERANCE, PAR LE R. P. CHINIQUY.

RELIÉ A L'USAGE DES ÉCOLES.

Se vend chez MM. FABRE & CIE.

« MM. CHAPELEAU & LAMOTHE. A L'ÉVÊCHÉ.

Librairie

ECCLÉSIASTIQUE.

LES SOUSSIGNÉS ont l'honneur d'annoncer au public et à leur amis qu'ils viennent de transporter leur Atelier, rue Notre-Dame vis-à-vis le Séminaire, où, tel qu'ils l'ont dernièrement annoncé ils ont ouvert une Librairie sous le nom de

LIBRAIRIE ECCLÉSIASTIQUE.

Ils ont constamment en main des Livres de Morale et de Religion, et tout ce qui est nécessaire aux Ecoles Chrétiennes. Ils espèrent que le patronage du public et particulièrement du clergé catholique ne leur fera pas défaut, vu la supériorité de leurs articles et l'excellence des ouvrages qui sortiront de leur échoppe. Enfin ils feront tout en leur pouvoir pour satisfaire ceux qui les patroniseront.

CHAPELEAU ET LAMOTHE.

Montréal, 14 sept. 1847.

A VENDRE.

LES SOUSSIGNÉS offrent en vente, à des CONDITIONS TRES MODÉRÉES, les deux emplacements et la terre ci-dessus désignés, savoir:

1. UN EMPLACEMENT situé dans le village d'Industrie, paroisse de St. Charles Borromée, de la contenance d'un demi arpent de front sur un arpent de profondeur, dans le centre du village et dans un lieu très rapproché de l'Eglise, bâti de Maison, Boulangerie, Laiterie, Grange, Hangar, Ecurie et autres Bâtimens; laquelle dite maison est des plus précieuses pour tenir un Hôtel ou Maison de Pension, étant occupé comme telle depuis quelques temps et étant à peu près dans la meilleure situation pour ce genre de commerce.

2. UN EMPLACEMENT situé au même lieu de la contenance d'un demi arpent de front sur un arpent de profondeur, sur la rue St. Pierre, aussi dans un lieu très rapproché de l'Eglise, avec les bâtimens dessus construits, consistant en Maison, Ecurie et autres Bâtimens.

3. UNE TERRE située au même lieu de la contenance d'un arpent et trois perches de front, sur la profondeur qu'il y a à prendre de la rivière de l'Assomption à la ligne seigneuriale, aussi bâtie de Maison Etable et autres Bâtimens.

Pour les conditions et plus amples informations, s'adresser à ANDRÉ ROYALD CHERBIER ECR. Avocat, No. 18 rue St. Vincent, ou au Soussigné, au Village d'Industrie.

ETIENNE PARTENAIS.

Montréal, 21 février 1848.—qi.

AVIS.

DES PROPOSITIONS SCELLÉES (étiquetées) pour les billets du Receveur Général, à 60 jours sur Londres, au Montant de £10,000 sterling, seront reçues à ce Bureau jusqu'à JEUDI prochain à MIDI, le 24 courant pour des sommes de pas moins de £100, conditions devant accompagner la proposition. Bureau du Receveur Général } 18 février 1848.

CLOCHES D'EGLISES

LE SOUSSIGNÉ, ayant été dans l'habitude de faire venir de PARIS ou de LONDRES des cloches d'Eglise, a l'honneur de prévenir les Messieurs du Clergé qu'ils se chargeront de faire venir cet article, d'aucuns poids qu'il pourront désirer.—Pour renseignements, s'adresser chez Messieurs E. & N. HUDON, Rue St. Paul.

LOUIS DE LAGRAVE.

Montréal, 21 janvier 1848.—3m.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE

J. B. ROLLAND,

24, RUE ST. VINCENT, MONTREAL.

On trouvera constamment à cette adresse toutes espèces de livres et fourniture d'école, ainsi qu'un assortiment de livres de prières: le tout à des PRIX TRES-REDUITS.

Montréal, 21 octobre 1847.

Le Soussigné informe ses pratiques et le public en général, qu'il a de nouveau REDUIT SES PRIX et qu'il vendra les Livres d'Ecoles, etc., etc., etc., à aussi bas prix que qui que ce soit. Voir ses prix avant que d'acheter ailleurs.

J. BRE. ROLLAND.

Montréal, 5 novembre 1847.

P. GENDRON,

IMPRIMEUR,

No. 24, RUE ST. VINCENT, MONTREAL

OFFRE ses plus sincères remerciements à ses amis et au public pour l'encouragement qu'il lui a rendu, depuis qu'il a ouvert son atelier typographique, et prend la liberté de solliciter de nouveau leur patronage, qu'il s'efforcera de mériter par le soin qu'il apportera à l'exécution des ouvrages qui lui seront confiés.

On exécute à cette adresse, toutes sortes d'impressions telle que: LIVRES, CATALOGUES, BILLETTS D'ENTERREMENT, CARTES D'ADRESSE, CIRCULAIRES, CHEQUES, POLICES D'ASSURANCE, TRAITES, CARTES DE VISITES, CONNAISSANCES, ANNONCES DE DILIGENCES, PROGRAMMES DE SPECTACLES, ETC.

Le tout avec goût et célérité. Tout le matériel de son établissement est neuf, acheté depuis cinq ou six mois seulement.

PRIX TRES-REDUITS.

6 novembre 1847.

BANQUE D'EPARGNES

DE LA

CITE ET DISTRICT DE MONTREAL.

PATRON:

Monseigneur l'Evêque Catholique de Montréal.

Bureau des Directeurs,

W. Workman, Président, Francis Hincks, L. H. Holton, John E. Mills, Jacob DeWitt, Joseph Bourret, P. Beaubien, L. T. Drummond, H. Judah, H. Mulholland, L. H. Holton, John Tully, Damase Masson, Joseph Grenier, Nelson Davis.

AVIS est par les présentes donné que cette Institution paiera CING PAR CENT sur tous les Dépôts.—Les Dépôts sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirées des samedis et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requerrant l'attention du Bureau doivent être envoyées les jeudis ou vendredis, vu que le Bureau des Directeurs se réunit régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigent, on pourra s'occuper des demandes ou applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine, le Président le Vice-Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque.

JOHN COLLINS, Secrétaire et Trésorier.

BANQUE D'EPARGNES

EXTRAIT.

Balance due aux déposants, 31 juillet 1847. £1917- 8 9

30 Nov.—Montant déposé depuis le 31 juillet jusqu'à ce jour. £47800 7 1

Do. retiré do. 34214 3 8

Augmentation depuis le 31 juillet 13636 3 0

Balance due ce jour aux déposants £63053 12 2

Par ordre du Bureau, JOHN COLLINS,

Bureau de la Banque d'Epargnes, de la Cité et du District, 46, Grande Rue St. Jacques, 30 novembre 1847.

La Banque sera transférée vers le 20 du courant, dans l'édifice, rue St. François Xavier, occupé actuellement par la Banque du Peuple.

L'Avenir,

JOURNAL PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS SUE LA JEUNESSE.

Paraît tous les samedis sous les auspices d'une société en commandite de jeunes gens.

L'abonnement est de 10c. par année payable d'avance. On s'abonne à Montréal au bureau du journal No. 24 rue St. Vincent, à Québec chez M. S. Drapeau, agent, et aux Trois-Rivières chez M. P. Nourissier agent.

ORNEMENTS D'EGLISE.

VIS-A-VIS LE SEMINAIRE DE MONTREAL CHEZ MM. CHAPELEAU & LAMOTHE

AGENTS DE J. C. ROBILLARD DE NEW-YORK.

EN annonçant à MM. les Curés qu'il a transporté son fonds d'Ornements d'Eglise à l'adresse ci-dessus, le Soussigné vient aussi offrir ses remerciements bien respectueux aux Dames de l'Hôpital-Général, pour le succès si heureux qu'elles ont bien voulu mériter aux articles qui ont été en dépôt jusqu'à ce jour à leur établissement.

Au bon-vouloir et à l'encouragement de MM. les Curés du Canada le Soussigné s'engage dès aujourd'hui à répondre en leur offrant à dater de ce jour

LE PLUS BEL ASSORTIMENT DE MONTREAL.

L'acheteur rencontrera toute la loyauté qui lui est due dans les prix de ces objets, où les progrès de la Dorure et de l'Argenture, surtout en IMITATIONS mettent en défi les plus habiles coureurs. Chaque article sera GARANTI et à couvert de toute fausse représentation de qualité.

Enfin, la marchandise sera TOUJOURS FRAICHE ET

TOUJOURS A BON MARCHÉ.

L'Assortiment d'aujourd'hui consiste en une grande variété de CHASUBLES TOUT FAITES.

AUSI—

CROIX DE CHASUBLES

EN DRAP D'OR avec brochures à RELIEFS en or, argent et couleurs.

" DAMAS Blanc, Gramois, etc. etc. brochés tout en or.

" (couleurs assorties) en or et couleurs.

GARNITURES DE CHAPES ET BANDES DE DALMATIQUES

EN drap d'or (imitation) à dessins très-riches et saillants.

" Damas brochés en or et couleurs.

" (assortis de couleurs) brochures riches, naires et de bas prix.

GARNITURES COMPLETES

N. B. Les Croix, les Garnitures de Chapes et les Bandes de Dalmatiques ci-dessus sont toutes appareillées de dessins et offrent par là même une variété de garnitures complètes dont chacune est peu dispendieuse.

ETOFFES AORNEMENS.

Drap d'or à brochures très-riches en or, argent et couleurs (à seins nouveaux).

Moire d'or à reflets riches et brillants.

Damas brochés, tout en or, et aussi en couleurs.

Les prix de tous ces objets sont extrêmement réduits, dans le but d'offrir aux MM. du Clergé tous les avantages du bon marché et de la bonne qualité et avec leur bienveillant concours et une vente rapide, de suite de très-près et toujours à bas prix toute la nouveauté (en ce genre) des fabrications de Paris et de Lyon.

ARGENTERIE D'EGLISE.

Le Soussigné attend très-prochainement un assortiment complet d'Ostensoirs Ciboirs Encensoirs Burettes etc.

N. B. Le Soussigné ne fait pas colporter d'Ornements d'Eglise dans les campagnes.

MM. les Curés qui désireraient faire venir des objets d'importation exotiques (et pour leur propre compte), jouiront de tous les avantages possibles dans les prix de chaque article.

On voudra bien faire suivre ces ordres de toutes les explications à cesaires à éviter la moindre erreur, et les adresser à

J. C. ROBILLARD, No. 84, Cedar St. New-Yor

ACADEMIE

POUR LES JEUNES DEMOISELLES,

QUI sera ouverte à ST. JEAN DORCHESTER, district de Montréal le 15 octobre prochain, par les SEURS si avantageusement connues de la Congrégation de Montréal.

Cette nouvelle Institution, comme toutes celles qui dirigent les Sœurs de la Congrégation, comprendra dans son plan d'éducation, toutes les branches d'enseignements qui peuvent entrer dans l'éducation des enfants de toutes les classes de la société. Outre la lecture, l'écriture, l'arithmétique et la grammaire en langue française et anglaise; les autres branches d'une éducation complète, comme la géographie, l'histoire, la littérature, les ouvrages à l'aiguille de toute espèce, le dessin, la musique, etc. etc. seront enseignés dans ce nouvel établissement, aussitôt qu'il y aura un nombre suffisant d'élèves qui demanderont cette partie de l'enseignement, et qui seront prêts à le recevoir.

Les jeunes personnes seront admises dans l'Institution sans aucune distinction de croyance religieuse, et elles y jouiront d'une entière liberté de conscience; cependant, à raison du bon ordre nécessaire dans une Institution de ce genre, toutes devront se conformer aux exercices du culte extérieur de la maison.

Les prix de la pension et de l'enseignement seront réduits; et on pourra les connaître en s'adressant à ces Dames à leur maison à St. Jean, le premier, ou après le premier octobre prochain. Les branches d'une éducation libérale et soignée, comme le dessin, la musique, etc., seront payées à part.

Pour l'habillement et le trousseau, on n'exige rien en particulier; cependant il serait bon de voir les Sœurs à ce sujet.

On ne prendra aucune pensionnaire pour moins de trois mois; et pour éviter le dérangement dans les classes, il n'y aura point d'autre année accordée aux élèves, qu'à la vacance annuelle de quatre semaines, la fin de juillet, ou au commencement d'août.

A la fin de chaque année scolaire, il y aura un examen public, des prix et récompenses seront décernés aux élèves, qui se seront gués par la bonne conduite, l'application et le succès.

St. Jean, août, 1847.

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX.

LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI.

Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES, payables d'avance, frais de poste à part.

Les MELANGES ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de SIX mois.

Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux Melanges, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent être adressées, francs de ports, à l'Editeur des Melanges Religieux à Montréal.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, 1ère insertion, £0 2 6

Chaque insertion subséquente, 0 0 7

Dix lignes et au-dessous, 1ère insertion, 0 3 4

Chaque insertion subséquente, 0 0 10

Au-dessus de dix lignes, [1ère insertion] chaque ligne, 0 0 4

Chaque insertion subséquente, par ligne, 0 0 1

Les Annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à avis contraire.

Pour les Annonces qui doivent paraître LONGTEMPS, pour des annonces fréquentes, etc., l'on peut traiter de gré à gré.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX.

Montréal, MM. FABRE & CIE., Libraires

Trois-Rivières, VAL. GUILLET, Ecr. N. P.

Québec, M. D. MARTINEAU, Piro. P.

St. Ann, M. F. PILOTE, Piro. Direct.

Bureau des Melanges Religieux, troisième étage de la Maison d'École près de l'Évêché, coin des rues Mignonne et St. Denis.

JOS. RIVY & JOS. CHAPELEAU, PROPRIÉTAIRES DES IMPRIMERIES.